

1^{ERE} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI

Monaco, 24-28 avril 2017



**PROPOSITION DE BUDGET TRIENNAL
DE L'OHI
POUR LA PERIODE 2018 - 2020**

présenté par le Secrétaire général

PROPOSITION DE BUDGET PLURIANNUEL 2018-2020

Introduction

1. La proposition de budget pour la période 2018 - 2020 qui est examinée par la Commission des finances immédiatement avant la session plénière de l'Assemblée, est présentée dans l'Annexe A, conformément aux dispositions de l'article 8 (a) du Règlement financier de l'OHI.
2. La proposition de budget reflète la proposition de programme de travail présentée en tant que document A1/WP1/02FR de l'Assemblée.
3. Les diagrammes montrant l'affectation du budget selon les chapitres de la comptabilité de l'OHI sont indiqués dans l'annexe B.
4. Les notes suivantes sont destinées à appeler l'attention sur les éléments clés du budget et les différentes considérations qui ont été prise en compte lors de son établissement.

REVENUS

5. Le Secrétariat de l'OHI propose un budget avec un scénario de référence prudent basé sur le « scénario du pire » en termes de revenus prévus. Il est vraisemblable que les revenus réels seront supérieurs à ceux indiqués dans le budget de base parce qu'il est probable que de nouveaux Etats membres adhéreront à l'OHI à la suite des amendements pertinents à la Convention relative à l'OHI en rapport avec l'éligibilité et les droits d'adhésion.

Contributions des Etats membres

6. Les revenus de l'OHI reposent essentiellement sur les prévisions de contributions financières annuelles des Etats membres, lesquelles dépendent à leur tour du nombre total de parts telles que déterminées dans la liste de tonnage. La liste de tonnage présentée en tant que document A1/G/03 de l'Assemblée, est établie à partir des réponses des Etats membres à la lettre circulaire de la Conférence LCC 7 du 1^{er} juillet 2016.
7. Le Secrétariat s'est assuré que les chiffres de la liste des tonnages sont cohérents avec ceux de la plus récente liste de tonnages adoptée par l'OMI. Dans le cas où un Etat membre n'aurait pas fourni de chiffres à jour, les chiffres que l'Etat a déclarés à l'OMI ont été utilisés ; il convient de noter que ces chiffres n'incluent pas les navires militaires. Les parts des Etats membres qui ont adhéré début 2017 ont été incluses dans les revenus prévus pour 2018-2020.
8. A la suite de la révision des dispositions concernant les demandes d'adhésion à l'OHI, il est très probable que plusieurs Etats adhéreront à l'OHI au cours de la période 2018-2020. Ceci pourrait accroître les parts de manière significative, en fonction du tonnage déclaré des nouveaux Etats membres. Par exemple, l'adhésion d'un seul Etat du pavillon important pourrait accroître les revenus de 110k€ par an, approximativement.

Valeur de la part

9. Compte tenu de la situation financière satisfaisante de l'Organisation, le Secrétariat ne propose pas d'augmentation de la valeur unitaire de la part pour la période triennale 2018 à 2020, qui demeurera fixée à 4 024,32 euros.

Intérêts sur les comptes bancaires

10. Une approche conservatrice a été adoptée pour la prévision des revenus d'intérêt sur les investissements de capital. Ceci s'explique par le fait que la situation financière et économique mondiale n'indique pas que les placements auront un rendement significatif dans un futur proche.

11. Certains comptes de dépôt à long terme à taux fixe arriveront à échéance en 2018. Ces comptes de dépôt ont été ouverts à une époque où les taux d'intérêt étaient comparativement élevés, ce qui entraînera un revenu attendu de 105k€ pour cette année. Etant donné que l'OHI n'a pas d'autre compte de dépôt à long terme rémunéré avec les mêmes taux d'intérêt élevés, les revenus prévus des intérêts sur les dépôts seront certainement nettement inférieurs pour les autres années de la période budgétaire.

DEPENSES

12. Les dépenses de l'OHI peuvent être sous-divisées en dépenses de salaires et de coûts de personnel associés, en coût de fonctionnement et en dépenses d'équipements. Dans le budget proposé, la partie consacrée aux coûts de personnel est d'approximativement 72% du budget total, 18% correspondent aux dépenses de gestion courante et 1,6% aux dépenses de capital. Les 9,4% restant seront transférés vers les différents fonds établis à des fins spécifiques, comme le fonds de retraite interne, le fonds pour les conférences, le fonds de rénovation, le fonds pour le renforcement des capacités, le fonds pour les projets spéciaux, etc.

13. Comme cela a été le cas au cours de la dernière période budgétaire quinquennale, le Secrétariat supervisera les finances de l'Organisation sur une base mensuelle et continuera de rechercher l'efficacité et les économies, afin de minimiser les dépenses, et de rendre compte de toute question ou recommandation aux Etats membres, si et lorsqu'approprié.

Chapitre I – Dépenses de personnel

14. Les hypothèses suivantes ont été formulées pour la prévision des dépenses :

- Toutes catégories confondues, l'effectif du personnel comprend 20 personnes qui se répartissent de la façon suivante :
 - Un Secrétaire général,
 - Deux directeurs,
 - Quatre adjoints aux Directeurs,
 - Une responsable des finances et de l'administration,
 - Trois traductrices, et
 - Neuf membres du personnel technique et administratif.
- Si les Directeurs en place sont réélus en 2017, leurs salaires augmenteront en septembre 2018, à l'ancienneté.
- En 2020, la relève pourrait concerner jusqu'à deux Directeurs, ce qui augmenterait la charge salariale d'un mois de salaire pendant la période de transition de deux semaines.
- Si un Secrétaire général est élu en 2017 pour un mandat de six ans, son salaire augmentera à l'ancienneté en 2020.
- Un membre du personnel recruté sur le plan international sera éligible à une allocation pour frais d'études pendant toute la période budgétaire.
- Une augmentation de la prime d'assurance maladie est incluse dans le budget afin d'obtenir un meilleur taux de remboursement.

- Différentes dépenses (de personnel) ont été incluses dans le budget pour tenir compte de dépenses telles les cotisations requises à l'Organisation internationale du travail (OIT), la pharmacie et les premiers secours, les visites médicales obligatoires et les frais de recrutement.

15. **Besoin de personnel supplémentaire permanent au Secrétariat.** Au cours de la période 2018-2020, il faudra envisager d'accroître de deux personnes le nombre d'employés recrutés sur le plan local au Secrétariat, notamment si des fonds supplémentaires sont disponibles à la suite de l'adhésion de nouveaux Etats membres à l'Organisation. Les besoins pour ces postes sont les suivants :

- a. L'introduction d'une session annuelle du Conseil, l'augmentation de la fréquence des réunions des CHR, l'activité croissante dans les rôles de représentation du Secrétaire général et des Directeurs, ainsi que les responsabilités en matière de planification, de rédaction des comptes rendus et d'analyse des risques qui relèvent explicitement du Secrétaire général mettent toutes en évidence la nécessité de recruter un membre supplémentaire du personnel d'encadrement recruté sur le plan local, en tant que chef de cabinet et assistant senior du Secrétaire général. Une augmentation des coûts de personnel d'approximativement 125 k€ serait requise afin de couvrir toutes les dépenses relatives à ce poste.
- b. La question de la capacité du Secrétariat d'assurer un soutien administratif complet au programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités et au comité international sur les normes de compétence (IBSC) a régulièrement été soulevée par les organes concernés et le besoin de personnel supplémentaire a été approuvé, dans son principe, par l'IRCC. Le recrutement d'un assistant administratif expérimenté à l'appui des tâches de secrétariat, de rédaction des comptes rendus et d'autres tâches administratives liées aux activités du CB et de l'IBSC est justifié. Une augmentation des coûts de personnel d'approximativement 90k€ serait requise afin de couvrir toutes les dépenses relatives à ce poste.

Chapitre II – Dépenses de gestion courante

16. 1 844 700 euros (19%) du budget de fonctionnement couvriront les dépenses de gestion courante, dont :

- **Support contractualisé** : 5k€ par an ont été inclus pour compléter la traduction par le biais d'un soutien contractualisé, afin de satisfaire aux obligations fixées dans le Règlement général de l'OHI ;
- **Soutien administratif pour le Conseil** : 20k€ par an ont été alloués afin de soutenir les sessions annuelles du Conseil. Ce montant couvrira les dépenses additionnelles engagées pour accueillir et soutenir les sessions du Conseil, incluant l'équipement et les services additionnels, l'emploi de personnel comme des sténotypistes, des traducteurs et des agents de d'entretien, et l'impression ;
- **Frais de voyage** : la réduction de 15k€ des frais de voyage, incorporée dans le budget de 2017 en raison d'économies anticipées causées par des modifications des indemnités de voyage dans le Règlement du personnel, a été reflétée de manière similaire dans le budget 2018-2020 ;
- **Provision pour créances douteuses** : comme c'est le cas depuis 2014, une provision pour créances douteuses a été incluse dans le budget ; et
- **Coûts de personnel et de gestion courante** : une augmentation du coût de la vie au cours de la période (moyenne observée d'environ 1% par an) a été incluse dans le budget.

Chapitre III – Dépenses de capital

17. 165 000 euros (1,6%) du budget de fonctionnement ont été alloués à la couverture des dépenses de capital. Les dépenses incluses dans ce chapitre comprennent l'achat d'équipements informatiques, de mobilier ainsi que l'amortissement des actifs.

FONDS

Chapitre IV - Dotation aux fonds

18. La proposition de dotation aux fonds pour la période triennale 2018-2020 tient compte des considérations suivantes, relatives à la proposition de programme de travail pour 2018-2020 :

- **Fonds de retraite interne.** Afin de se conformer aux principes d'alignement avec les conditions de la fonction publique monégasque, la nouvelle édition du Règlement du personnel applicable depuis le 1^{er} janvier 2017 donne la possibilité aux membres du personnel recrutés sur le plan local de choisir, au moment de leur départ à la retraite, entre une pension basée sur leur plan de retraite personnalisé et une pension versée par l'OHI sur la base des exigences minimum en vigueur à Monaco.

Le fait de garantir une alternative en matière de droits à pension, tel que décrit ci-dessus, augmente potentiellement le risque financier pour l'OHI. Cette responsabilité supplémentaire doit être assumée par le fonds de retraite interne (FRI) qui est déjà utilisé pour soutenir les employés existants et les retraités dont le régime de retraite est antérieur à l'introduction des plans de retraite personnalisés.

- **Fonds pour la GEBCO.** Une dotation a été incluse afin de soutenir la tenue à jour de l'Index numérique des noms des formes du relief sous-marin (Index de la SCUFN)
- **Fonds pour les Conférences.** Le niveau de dotation au fonds pour les Conférences dans le budget 2018-2020 a été réduit de 20k€ par an, par anticipation de la poursuite des mesures de réduction des coûts lors des prochaines Assemblées, par exemple en remplaçant les rédacteurs de procès-verbaux par des sténotypistes, et pour répondre à la nécessité de compenser 20k€ par an de frais de fonctionnement qui seront requis en appui des sessions annuelles du Conseil.
- **Fonds pour les projets spéciaux.** Une dotation a été incluse afin de soutenir l'entretien et l'amélioration du centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB), qui n'est actuellement pas financé par l'OHI et repose uniquement sur le soutien financier des Etats-Unis.
- **Fonds de l'IBSC.** Une dotation de 20k€ sur trois ans a été effectuée spécialement afin de soutenir la tenue à jour des normes de l'IBSC. Cette somme s'ajoute au mécanisme d'autofinancement déjà en place qui couvre les coûts de fonctionnement de l'IBSC par le biais du fonds de l'IBSC.
- **Fonds pour le renforcement des capacités.** Une dotation minimum a été effectuée, qui correspond, en fait, au solde du budget. Il est probable que des revenus additionnel provenant d'Etats donateurs, d'organisations et de nouveaux Etats membres, seront mis à disposition de temps à autres au cours de la période du budget, et pourraient être alloués au fonds CB.

Allocation de toute hausse de revenus au cours de la période triennale

19. Dans l'éventualité où le revenu sera plus élevé que prévu dans le budget de référence pour 2018-2020, le Secrétariat recommande que, sous réserve de la survenance de circonstances nouvelles ou aggravantes le moment venu, un tel revenu additionnel soit alloué au recrutement de nouveaux membres du personnel du Secrétariat comme décrit dans le paragraphe 15, ainsi qu'aux fonds suivants, selon les besoins et les priorités du moment :

- **Fonds pour la GEBCO** - pour un supplément d'entretien de l'Index du SCUFN
- **Fonds pour le renforcement des capacités** – pour soutenir des activités de renforcement des capacités supplémentaires
- **Fonds pour les projets spéciaux** – pour faire progresser les tâches du programme de travail de l'OHI via un soutien contractualisé/commercial

Actions requises de l'Assemblée

20. Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir approuver le budget 2018-2020.

BUDGET FORECAST - BUDGET PREVISIONNEL

Annexe A à A.1/F/02

TABLE 1
PROPOSED IHO BUDGET DETAILS FOR 2018-2020
SUMMARY

TABLEAU 1
PROJET DETAILLE DE BUDGET DE L'OHI POUR 2018-2020
RECAPITULATIF

Chapters and Items	Approved budget 2017	Proposed budget 2018	Proposed budget 2019	Proposed budget 2020
<i>Chapitres et postes budgétaires</i>	<i>Budget Approuvé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>
Value of the share - <i>Valeur de la part</i>	4 024,32 €	4 024,32 €	4 024,32 €	4 024,32 €
Number of shares - <i>Nombre de parts</i>	774	811	811	811
Provision for suspended Member States <i>Provision pour Etats membres suspendus</i>	-6	-8	-8	-8
Final number of shares <i>Nombre de parts définitif</i>	768	803	803	803
<hr/>				
	<u>(Euros)</u>	<u>(Euros)</u>	<u>(Euros)</u>	<u>(Euros)</u>
Income - <i>Revenus</i>	3 359 678	3 520 529	3 457 529	3 460 529
Net Expenditure - <i>Dépenses nettes</i>	3 354 100	3 519 400	3 456 400	3 459 500
Budget Excess/Deficit - <i>Excédent/Déficit budgétaire</i>	----- 5 578	----- 1 129	----- 1 129	----- 1 029
Effect on capital - <i>Effet sur le capital</i>	----- 5 578	----- 1 129	----- 1 129	----- 1 029
	=====	=====	=====	=====

TABLE 2
INCOME

TABLEAU 2
REVENUS

Chapters and Items	Approved budget 2017	Proposed budget 2018	Proposed budget 2019	Proposed budget 2020
<i>Chapitres et postes budgétaires</i>	<i>Budget Approuvé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>
	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
CONTRIBUTIONS <i>Contributions</i>	3 090 678	3 231 529	3 231 529	3 231 529
INTEREST ON BANK ACCOUNTS <i>Intérêts sur comptes en banques</i>	88 000	105 000	40 000	40 000
INTERNAL TAX <i>Imposition interne</i>	181 000	184 000	186 000	189 000
	-----	-----	-----	-----
	3 359 678	3 520 529	3 457 529	3 460 529
	=====	=====	=====	=====

TABLE 3
DETAILED EXPENDITURE

TABLEAU 3
DETAIL DES DEPENSES

Chapters and Items	Approved budget 2017	Proposed budget 2018	Proposed budget 2019	Proposed budget 2020
<i>Chapitres et postes budgétaires</i>	<i>Budget Approuvé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>
	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
<u>Personnel Costs - Dépenses de personnel</u>				
Salaries - Directing Committee - <i>Salaires - Comité de direction</i>	485 000	493 000	502 000	515 000
- Category A - <i>Personnel de catégorie A</i>	582 000	592 000	600 000	608 000
- Translators - <i>Personnel de traduction</i>	212 000	215 000	218 000	220 000
- General Services (B & C) - <i>Services généraux (B & C)</i>	480 000	485 000	490 000	492 000
Overtime for B & C Categories - <i>Heures supplémentaires pour les catégories B et C</i>	7 500	9 000	10 000	10 000
<u>Costs dependent on Salaries - Coûts liés aux salaires</u>				
Annual Bonus (B & C Categories) - <i>Gratification annuelle (catégories B & C)</i>	40 000	41 000	41 000	41 000
Payment to Retirement schemes - <i>Cotisation patronale de retraite</i>	380 000	385 000	390 000	392 000
Insurances based on wages - <i>Assurances assises sur salaires</i>	17 000	17 000	17 000	17 000
Medical (GAN premiums) - <i>Primes médicales versées au GAN</i>	120 000	120 000	121 000	122 000
Family Allowances - <i>Allocations familiales</i>	20 000	20 000	20 000	20 000
Education Grants - <i>Allocations pour frais d'études</i>	5 000	5 000	5 000	5 000
<u>Costs independent of Salaries - Autres charges indépendantes des salaires</u>				
Medical claims paid - <i>Remboursements de soins</i>	140 000	140 000	140 000	140 000
Medical refunds from GAN - <i>Remboursements médicaux du GAN</i>	-105 000	-105 000	-105 000	-105 000
Home rental - <i>Indemnité de logement</i>	7 000	7 000	7 000	7 000
Home Leave - <i>Congés dans les foyers</i>	15 000	15 000	15 000	15 000
Miscellan. Personnel Expenses - <i>Autres dépenses de personnel</i>	4 000	5 000	5 000	5 000
<u>Controllable Personnel costs - Coûts de personnel modulables</u>				
Salaries - Temporary staff - <i>Personnel temporaire</i>	1 000	1 000	1 000	1 000
IHB Staff training - <i>Formation du personnel du BHI</i>	7 000	7 000	7 000	7 000
TOTAL CHAPTER I - TOTAL CHAPITRE I	2 417 500	2 452 000	2 484 000	2 512 000

Chapters and Items	Approved budget 2017	Proposed budget 2018	Proposed budget 2019	Proposed budget 2020
<i>Chapitres et postes budgétaires</i>	<i>Budget Approuvé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>
Current Operating Costs - Dépenses de gestion courante				
<u>Maintenance, communications, etc - Entretien, communications, etc</u>	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
Maintenance of building - <i>Entretien des locaux</i>	45 000	46 000	47 000	48 000
Multirisk insurance - <i>Assurance multi-risques</i>	4 000	3 500	3 500	3 600
Maintenance of IT equipment - <i>Entretien des équipements</i>	62 000	63 000	64 000	65 000
Office Stationery - <i>Fournitures de bureau</i>	10 000	10 000	10 500	10 500
Postage, telephone, telefax - <i>Courier, télécommunications</i>	35 000	36 000	37 000	37 500
Local Travel - <i>Déplacements locaux</i>	1 800	2 000	2 000	2 000
Bank Charges - <i>Frais bancaires</i>	8 000	9 000	9 500	10 000
Contract support - <i>Support contractuel</i>	30 000	20 000	20 000	20 000
Administrative support for Council - <i>Support administratif pour le Conseil</i>		20 000	20 000	20 000
Auditors fees - <i>Honoraires du commissaire aux comptes</i>	8 000	10 000	10 000	10 000
Public Relations - <i>Relations publiques</i>	21 000	22 000	22 000	23 000
Miscellan. Operating Expenses - <i>Autres charges d'exploitation</i>	1 000	1 000	1 000	1 000
<u>Travel costs - Frais de déplacements</u>				
Technical Assistance (CB) - <i>Assistance technique (CB)</i>	50 000	50 000	50 000	50 000
Long Distance - <i>Grands déplacements</i>	250 000	253 000	257 000	260 000
<u>Publications costs - Frais de publications</u>				
I.H. Review - <i>Revue hydrographique internationale</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
Other publications - <i>Autres publications</i>	1 600	1 700	1 700	1 700
Provision for bad debts - <i>Provisions pour créances douteuses</i>	50 000	50 000	50 000	50 000
TOTAL CHAPTER II - TOTAL CHAPITRE II	587 400	607 200	615 200	622 300

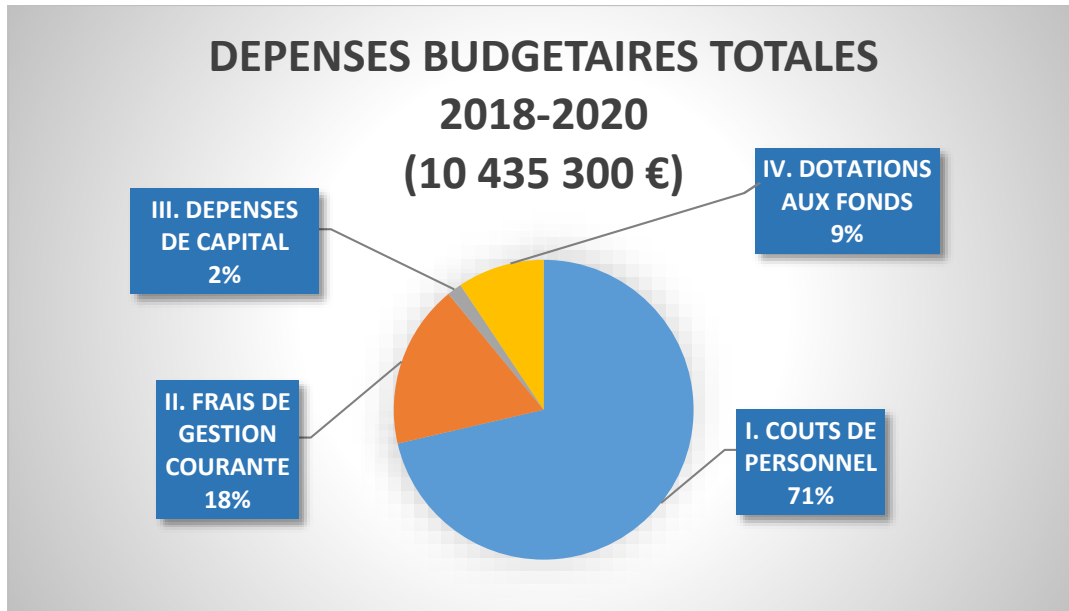
Chapters and Items	Approved budget 2017	Proposed budget 2018	Proposed budget 2019	Proposed budget 2020
<i>Chapitres et postes budgétaires</i>	<i>Budget Approuvé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>
Capital Expenditure - Dépenses d'équipement	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
Purchase of IT equipment - <i>Equipements informatiques</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
Furniture & other equipment - <i>Mobilier et autres équipements</i>	5 000	5 000	5 000	5 000
Purchase Publications & Binding - <i>Reliures et publications</i>	1 000	1 000	1 000	1 000
Depreciation of fixed assets - <i>Dépréciation des immobilisations</i>	20 000	20 000	12 000	10 000
TOTAL CHAPTER III - TOTAL CHAPITRE III	36 000	36 000	28 000	26 000
Annual Operating Costs - Coût opérationnel annuel	3 040 900	3 095 200	3 127 200	3 160 300
Asset Allocation - Immobilisations	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
Purchase of IT equipment - <i>Equipements informatiques</i>	15 000	15 000	15 000	15 000
Furniture & other equipment - <i>Mobilier et autres équipements</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
	25 000	25 000	25 000	25 000
Allocation to Funds - Dotations aux fonds dédiés	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
GEBCO Fund - <i>Fonds pour la GEBCO</i>	8 200	8 200	8 200	8 200
GEBCO SCUFN Gazetter		30 000	30 000	30 000
Renovation and Enhancement Fund - <i>Fonds de rénovation et d'amélioration</i>	0	0	0	0
Conference Fund - <i>Fonds pour les conférences</i>	20 000	20 000	20 000	20 000
Relocation Fund - <i>Fonds pour les déménagements</i>	5 000	5 000	5 000	5 000
Capacity Building Fund - <i>Fonds pour le renforcement des capacités</i>	160 000	206 000	116 000	86 000
Special Project Fund - <i>Fonds pour les projets spéciaux</i>	20 000	50 000	50 000	50 000
IBSC Fund - <i>Fonds IBSC</i>	10 000	10 000	5 000	5 000
Internal Retirement Fund - <i>Fonds de Retraite Interne</i>	65 000	70 000	70 000	70 000
TOTAL CHAPTER V - TOTAL CHAPITRE V	288 200	399 200	304 200	274 200
TOTAL EXPENDITURE - Dépense totale	3 354 100	3 519 400	3 456 400	3 459 500

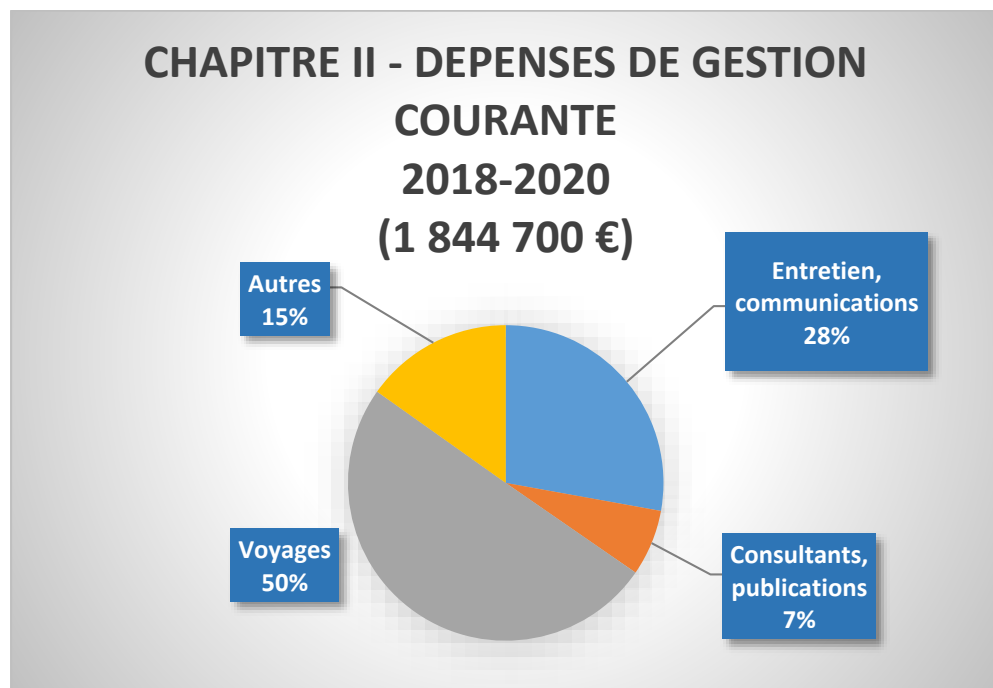
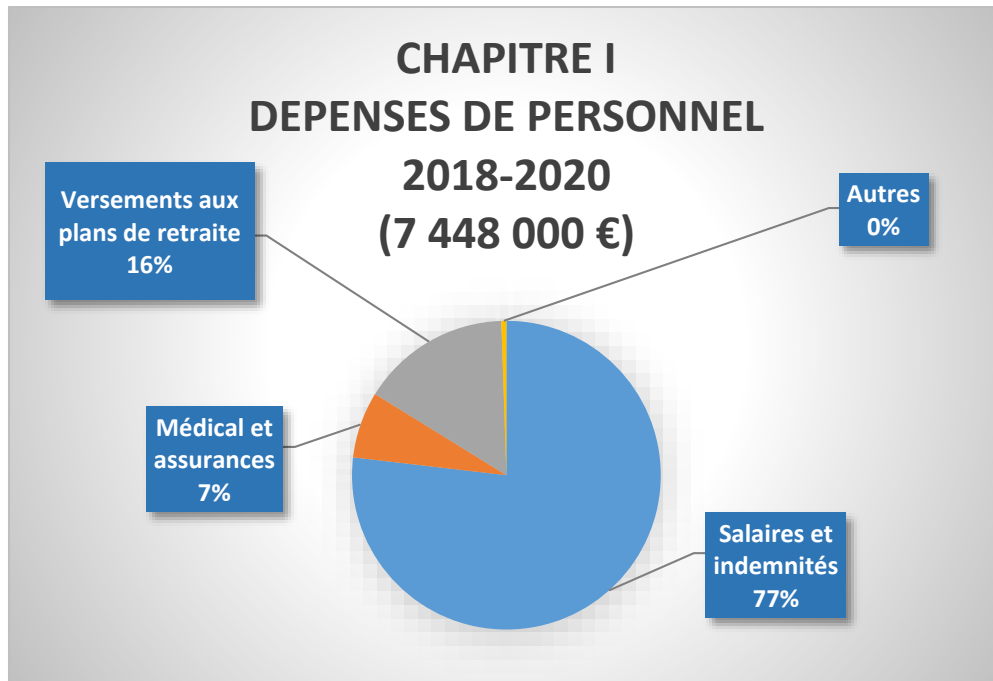
TABLE 3A

TABLEAU 3A

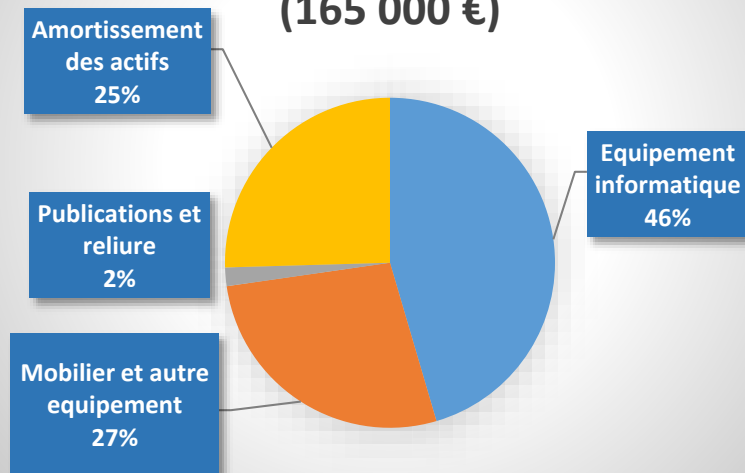
Chapters and Items	Approved budget 2017	Proposed budget 2018	Proposed budget 2019	Proposed budget 2020
<i>Chapitres et postes budgétaires</i>	<i>Budget Approuvé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>	<i>Budget Proposé</i>
PERSONNEL COSTS - DEPENSES DE PERSONNEL	<u>(Euros)</u>	<u>(Euros)</u>	<u>(Euros)</u>	<u>(Euros)</u>
Salaries Directing Committee - <i>Salaires Comité de direction</i>	2 417 500	2 452 000	2 484 000	2 512 000
Salaries Other staff - <i>Salaires autres membres du personnel</i>				
Social charges - <i>Charges sociales</i>				
Benefits and Pensions - <i>Prestations de retraite</i>				
Controllable Personnel cost - <i>Coûts de personnel modulables</i>				
CURRENT OPERATING COSTS - DEPENSES DE GESTION COURANTE	587 400	607 200	615 200	622 300
Maintenance, communications, etc.. - <i>Entretien et communications</i>				
Contract support - <i>Support contractuel</i>				
Travels - <i>Déplacements</i>				
Publications - <i>Publications</i>				
CAPITAL EXPENDITURE - DEPENSES DE CAPITAL	36 000	36 000	28 000	26 000
ASSET ALLOCATION - IMMOBILISATIONS	25 000	25 000	25 000	25 000
ALLOCATIONS TO FUNDS - DOTATIONS AUX FONDS DEDIES				
GEBCO Fund - <i>Fonds pour la GEBCO</i>	8 200	8 200	8 200	8 200
GEBCO SCUFN Gazetter		30 000	30 000	30 000
Renovation and Enhancement Fund - <i>Fonds de rénovation et d'amélioration</i>	0	0	0	0
Conference Fund - <i>Fonds pour les conférences</i>	20 000	20 000	20 000	20 000
Relocation Fund - <i>Fonds pour les déménagements</i>	5 000	5 000	5 000	5 000
Capacity Building Fund - <i>Fonds pour le renforcement des capacités</i>	160 000	206 000	116 000	86 000
Special Projects Fund - <i>Fonds pour les projets spéciaux</i>	20 000	50 000	50 000	50 000
IBSC Fund - <i>Fonds IBSC</i>	10 000	10 000	5 000	5 000
Internal Retirement Fund - <i>Fonds de Retraite Interne</i>	65 000	70 000	70 000	70 000
Net Expenditure - Dépenses nettes	3 354 100	3 519 400	3 456 400	3 459 500

**Diagrammes montrant l'affectation du budget
selon les chapitres de la comptabilité de l'OHI**





CHAPITRE III - DEPENSES DE CAPITAL 2018-2020 (165 000 €)



CHAPITRE IV - DOTATION AUX FONDS 2018-2020 (977 600 €)

